Charles Bertrand

Chargé d'études à la direction de l'eau du Département des Hauts-de-Seine

En quoi consiste la gestion des eaux du projet de la RD 1 Clichy ?

Pour ce projet nous avons cherché à tirer profit de toutes les surfaces d'espaces verts disponibles. L'objectif est d'utiliser au mieux la topographie du terrain pour orienter les ruissellements des trottoirs et des pistes cyclables vers ces zones végétales et favoriser ainsi l'infiltration des eaux pluviales. En complément, des bassins de stockage pour les eaux de voirie ont été prévus. Ils permettent de stocker l'eau et de la restituer progressivement vers le réseau d'assainissement, afin d'éviter de le saturer.

N'est-il pas plus simple de rejeter directement toutes les eaux dans les égouts ?

Cela pouvait sembler plus simple il y a une quarantaine d'années, mais l'imperméabilisation des sols urbains progresse, génère toujours plus de ruissellements et remplit plus rapidement les réseaux. Or, ceux-ci n'ayant pas été conçus pour recevoir tous ces volumes d'eau, ils risquent alors de déborder et de provoquer des inondations s'ils ne peuvent être délestés vers la Seine. D'où la nécessité de créer ces deux bassins de récupération d'eaux pluviales.

Vous êtes certainement liés à des contraintes réglementaires pour effectuer ces travaux. Lesquelles ?

La nécessité de gérer à la source les eaux pluviales et les flux de pollution qu'elles véhiculent a été intégrée à tous niveaux : directive européenne, loi française, schémas directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Seine.
De plus, l'arrêté préfectoral issu de l'arrêté ministériel de 2015, qui encadre l'exploitation du réseau d'assainissement départemental des Hauts-de-Seine, nous impose des limitations de rejet vers le milieu naturel.
Pour sa part, le Département applique ces mesures depuis le début des années 2 000 au travers de son schéma départemental d'assainissement et son règlement d'assainissement départemental. Elles consistent à demander que les eaux pluviales générées par une pluie décennale (pluie d'une intensité qui revient statistiquement tous les 10 ans) soient conservées sur le périmètre du projet d'aménagement, sans rejet vers le réseau public.
Lorsque les possibilités de gestion sur le site sont insuffisantes pour éviter tout rejet, le volume excédentaire qui ne peut être conservé à la source doit être stocké puis restitué à débit régulé au réseau d'assainissement, c'est le cas pour le projet RD 1.

EN BREF

Les grandes étapes du projet

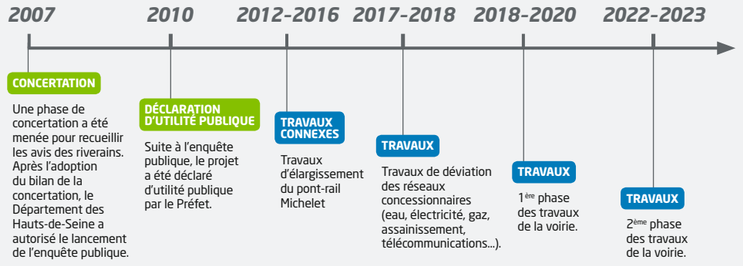

Les acteurs du projet

» **Le Département des Hauts-de-Seine,** un département utile, est maître d'ouvrage de l'aménagement des quais de la RD 1. Le financement du projet est assuré à hauteur de **16 M€ par le CD92**.

» **La Région Île-de-France finance 11,4 M€** représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Le budget

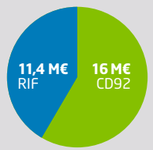

Financement du projet d'aménagement de la RD 1

la Région

le Département

Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec **26 000** véhicules par jour

Un budget de **27,4 M€** pour les travaux de la 1ère phase

Un tracé de **1,2 km**

Une question ou une remarque sur le chantier ? Écrivez à l'adresse mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr
Retrouvez toute l'actualité du projet sur notre site www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd1-clichy-levallois/

sennse - 14362

Cette lettre d'information est une édition du conseil départemental des Hauts-de-Seine. - Conseil, conception, rédaction et mise en page : Sennse - Directeur de rédaction : Sylvain Planche, Chargé d'Opérations au conseil départemental des Hauts-de-Seine - Crédits photos : CD92 / Sennse-Badet

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT
îledeFrance

LETTRE D'INFO n°03
Octobre - Décembre 2018

Aménagement RD 1 Clichy-la-Garenne » Levallois-Perret

Vue des travaux en cours de réalisation le long du mur du cimetière © CD92 / Sennse-Badet

RD1, les travaux de la voirie ont bien avancé

Après 6 mois de travaux, les deux bassins de récupération des eaux pluviales ont été posés et leur réseau d'assainissement est en cours de finalisation (cf. rubrique Aménagements).

En parallèle, la réalisation de la nouvelle voirie côté Clichy, depuis la rue du Bac d'Asnières jusqu'à la rue Paul Dupont, se termine.

Côté Levallois, le long du mur du cimetière, la réalisation d'un cheminement piéton situé dans un parc végétal est en cours tout comme les travaux de réseaux secs. Ces derniers concernent la pose de 6 km de fourreaux permettant le déploiement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et du système d'arrosage.

SOMMAIRE

La gestion des eaux pluviales du projet : Création de 2 bassins de récupération d'eau et de leur réseau d'assainissement p.2-3

Zoom sur le chantier p.4

3 questions à Charles Bertrand, chargé d'études à la direction de l'eau p.5

En bref p.6

www.hauts-de-seine.fr J'aime mon Département www.iledefrance.fr

AMÉNAGEMENTS

Création de 2 bassins de récupération d'eau et de leur réseau d'assainissement

L'un est situé à Levallois à proximité du pont rail de la SNCF, l'autre côté Clichy. Ils sont positionnés à 4 mètres de profondeur. Leur rôle est de recueillir les eaux pluviales via les avaloirs (grilles) insérés dans le caniveau. Grâce à la création d'un réseau d'assainissement, les eaux sont ensuite renvoyées dans le réseau départemental pour finir leur course au centre de traitement situé à Clichy. Un limitateur de débit de 1,2 litre par seconde permet d'obtenir une vitesse d'écoulement la moins variable possible en fonction du remplissage, évitant ainsi le risque de débordements.

Des équipes spécialisées

Une vingtaine d'ouvriers et encadrants, spécialistes des VRD (Voirie, Réseaux, Divers) sont mobilisés dans l'exécution des travaux.

© CD92 / Sennse-Badet

© CD92 / Sennse-Badet

Les bassins en chiffres

Volume utile de stockage des 2 bassins : **315 m³** et **244 m³**

Format d'un bassin : **60 m** de long x **3,50 m** de large x **2 m** de profondeur

Extraction de **1 200 m³** de terre

1 pelle de terrassement de **40 tonnes**

1 grue mobile de **110 tonnes**

20 tonnes de terre extraites en moyenne chaque jour avec une rotation de 4 à 5 allers-retours à la centrale de matériaux située à Gennevilliers

4 pelles à pneus ou à chenilles

4 semi-remorques ou camions

© CD92

© CD92 / Sennse-Badet

Étapes suivantes

Finition de la voirie et réalisation des enrobés pour de nouvelles voies de circulation.

Des découvertes imprévues !

Un chantier réserve parfois quelques surprises. Ici, une dalle béton ferraillée de 20 m et des réseaux de fibre optique et électriques non attitrés ont été découverts dans la chaussée. Des aléas qui n'ont pas empêché le bon avancement des travaux.

© CD92 / Sennse-Badet

ZOOM SUR LE CHANTIER

Les emprises travaux sur la première phase du chantier

Délimitation emprise chantier et signalisation temporaire © Sennse-Badet

Quels changements pendant les travaux ?

Des conditions de circulation modifiées

Entre la rue Jules Guesde et la rue Paul Dupont, les voies de circulation sont réduites.

Des véhicules de chantier (centrale d'injection, pelleteuses, toupies, camions-bennes) circuleront sur les quais de la RD 1 durant toute la durée du chantier.

Une signalisation spécifique mise en place

>> Une signalisation temporaire par pose de blocs en béton délimite l'emprise du chantier, sécurisant les circulations piétonne et automobile.

>> Des balisages et une signalisation lumineuse de trafic provisoires sont installés.

>> Des plans de circulations sont diffusés, depuis le démarrage des travaux, aux équipes, sous-traitants et livreurs de manière à optimiser les échanges, en toute sécurité, entre l'extérieur et le chantier.